

puissance des fortes émotions. M. Target, en développant le premier les Constitutions des Jésuites, y trouvoit un sujet qui appeloit naturellement ces vastes connoissances, cet esprit cultivé par la Littérature, fin & profond en même-temps, qui se mêlant chez lui à tous les mouvemens de l'âme, lui donnent, avec une gloire égale, un autre genre d'éloquence. M. Legouvé a soutenu, sans en être effacé, cette glorieuse concurrence. Son Plaidoyer est un des meilleurs Ouvrages de ce genre. Il réunit la dignité d'une Cause nationale à cette force de Logique qui, dans la discussion de ces grands intérêts, devenoit la principale partie de l'Éloquence.

Depuis, M. Legouvé s'est trouvé dans toutes les grandes Causes. Comme il réunissoit au talent de plaider celui de mieux écrire encore, il a fait beaucoup de Mémoires, & c'est par eux sur-tout qu'il faut l'apprécier. On y remarque un Écrivain formé sur les bons modèles, & un Jurisconsulte du premier ordre. Il ordonne ses plans d'une manière supérieure; il remonte toujours aux grands principes sur chaque matière, & il en fait toujours les motifs de décision. Il embrasse tout dans ses sujets, & traite tout avec précision & clarté. Il est admirable sur-tout dans les questions abstraites: c'est-là qu'il déploie deux qualités importantes dans un Avocat, qui doivent toujours aller ensemble, & qu'il possédoit dans un degré égal, la sagacité & la méthode. Un autre mérite encore bien précieux qui me frappe dans les Écrits de M. Legouvé, c'est de rendre toujours compte des motifs de la loi, de les rapprocher de la raison commune, & autant qu'il le peut, de la faire aimer; service particulier qu'il appartient aux Avocats de rendre à la Société. Il sentoit le besoin de porter de l'intérêt dans les écrits solides; mais il n'admettoit d'autres ornemens dans son style, que ces impressions de l'ame qu'un homme

de bien éprouve dans la défense des Citoyens, & ces ornemens simples & graves qu'un homme de goût & de talent saisit dans son sujet même. J'ose dire qu'un grand nombre de ses Mémoires & de ses Consultations sont des modèles de discussions bien faites & bien écrites.

M. Legouvé se retira de la Plaidoierie bien avant que l'âge l'y forçât, pour se donner tout entier à la Consultation, où ses connoissances & la sagesse de son esprit l'appeloient déjà; & en changeant de carrière, il ne fit que changer de succès. On ignore trop dans le monde tout ce qu'un Avocat peut faire de bien par les lumières & les conseils qu'on va puiser dans son cabinet. On ne remarque pas même assez combien cette fonction, quand elle est dignement remplie, est touchante & auguste. Il faut que tout se corrompe & dégénère; c'est la destinée des meilleures institutions. Le plus grand des maux dans l'ordre des Avocats, seroit que cette fonction ne fût plus exercée avec le plus saint respect. Rappelons-nous sans cesse tout ce qu'elle a de beau, de noble & d'utile, pour ne rester jamais au-dessous de ses devoirs. J'ai essayé autrefois d'en tracer le tableau: qu'on me permette de le replacer ici*.

« Respectons, honorons ces Hommes à qui l'é-
 » tude & l'expérience, leur gloire & leurs services
 » ont décerné pour repos l'emploi de la sagesse. La
 » confiance de leurs Concitoyens leur a dressé dans
 » leurs foyers une sorte de Tribunal, où elle les in-
 » terroge sans cesse comme les Arbitres du juste &
 » de l'injuste, & comme les Docteurs de la loi, s'ils
 » n'en sont pas les Dépositaires. C'est dans ces re-
 » traites révérees que l'infortuné reçoit des consola-
 » tions, l'ignorant, des conseils, l'opprimé, des
 » secours; que la chicane & l'iniquité sont toujours

* Essai sur l'Éloquence du Barreau, imprimé en 1779.

& dévoilées & prosrites ; que la connoissance des
 » hommes s'unit à celle des loix pour étouffer les
 » desseins funestes & désarmer les passions ; que
 » l'homme obstiné & l'homme dur s'étonnent quel-
 » quefois d'avoir fait des sacrifices, l'un à la raison,
 » l'autre à l'humanité, & que des ennemis arrivent
 » avec des projets de vengeance, & se donnent des
 » paroles de paix ; c'est-là qu'un homme de bien
 » repose entre les bonnes actions du jour & celles du
 » lendemain ; que les mœurs antiques décorent digne-
 » ment la science profonde ; que les réformes de la
 » Justice doivent être méditées, & que la discipline
 » du Barreau doit trouver des surveillans attentifs &
 » des défenseurs intrépides ; que les préjugés ne doi-
 » vent pas s'élever contre les innovations utiles ;
 » qu'une bienveillance éclairée doit proclamer le
 » mérite inconnu, & que l'auguste vieillesse doit
 » distribuer à propos des éloges solennels : les
 » éloges des vieillards sont pour les jeunes talens
 » ce que sont les bénédictions des pères pour les
 » enfans vertueux. »

Je goûte une satisfaction bien pure en déclai-
 rant que je n'ai pas puisé ce modèle uniquement dans
 mon imagination. Admis dans l'intimité de plusieurs
 de mes anciens Confrères, j'ai rassemblé ce que
 j'avois vu. J'avois sur-tout alors M. Legourvé sous
 les yeux ; & en lui appliquant ce portrait, je ne fais
 que lui rendre ce que j'en ai emprunté.

Il est encore dans la carrière de l'Avocat un troi-
 sième genre de gloire & de services, c'est celui de
 donner à la Jurisprudence des Traités qui en ras-
 semblent & en expliquent bien les principes, & qui
 puissent en préparer la réforme. Quand on songe
 que dans aucune Science les bons Ouvrages ne man-
 quent, autant que dans la nôtre, & qu'une des
 grandes causes de ce malheur est que les Livres
 de cette Science, depuis près d'un siècle, n'ont prés-

que jamais été faits que par des hommes incapables d'obtenir quelques succès au Barreau, on ne peut apprendre sans regret qu'un des meilleurs Jurisconsultes de notre temps ait commencé, sans l'avoir fini, un Traité où il rassembloit à dessein toutes les questions les plus vastes, les plus compliquées, les plus abstraites de la Jurisprudence. Il étoit singulièrement propre à y répandre une grande lumière & même un grand intérêt. C'est dans un pareil Ouvrage qu'il auroit pu développer tout ce qu'il avoit dans l'esprit d'étendue & de sagacité. Malgré tout ce qu'il a eu de mérite, sa réputation auroit été fondée essentiellement sur ce Livre, qui, travaillé avec tout son zèle & son talent, seroit resté comme un des plus précieux & des mieux faits de la Jurisprudence. Faut-il que mon affection pour sa mémoire m'autorise à lui faire un reproche, & c'est le seul qu'il ait pu encourir, celui de s'être trop dévoué à la confiance publique, & d'avoir négligé un monument aussi utile, qu'il nous avoit fait espérer? Hélas! il différoit cet Ouvrage, mais il ne l'oublioit pas; il le réservoir comme son occupation chérie; elle lui eût donné en effet tout le bonheur qu'un bon esprit doit goûter à voir la Science qu'il cultive se perfectionner sous ses propres travaux.

Tels furent les talens & les travaux de M. Legouvé. Mais pourrois-je oublier que sa Profession ne s'honore de rien davantage que des qualités morales & des vertus particulières qu'elle s'impose, & sur-tout qu'elles furent la plus belle gloire de l'homme dont je dois exposer le mérite? Les cœurs de tous ceux qui l'ont connu m'attendent à cet endroit, & le mien aussi desire depuis long-temps d'y arriver.

M. Legouvé avoit fait des principes de sa Profession les sentimens habituels de son âme. Pénétré de tout le bien & de tout le mal qu'un Avocat peut faire

faire à ses Cliens & à la Société, il apportoit dans tous ses travaux la plus scrupuleuse attention, ne donnant jamais un conseil sans avoir acquis la plus grande instruction sur les faits & sur les loix, & sans en avoir pesé toutes les conséquences; jugeant une affaire qu'on lui proposoit à défendre avec la plus sévère impartialité; repoussant une mauvaise cause avec cette aversion qu'elle inspire naturellement à un esprit droit & à un cœur honnête; se livrant à la bonne avec ce zèle que l'on doit à l'homme persécuté, & cette confiance que l'on doit à ses propres principes; intrépide pour dire les vérités nécessaires, ne profanant jamais son ministère par une injure, imposant à son Client la modération, sous peine d'abandonner sa cause, & prenant sous sa garde l'honneur de son adversaire; plus pressé à bien faire qu'à faire beaucoup; plus avide d'estime que de célébrité, & bien plus délicat encore par sa conscience que pour son honneur. Un Magistrat ne peut apporter plus de vertus dans ses fonctions publiques, qu'il n'en mettoit dans les occupations intérieures de son cabinet.

Aussi désintéressé que fidèle dans son ministère, il pensoit qu'un Avocat ne devoit ni rechercher ni espérer une grande fortune, qu'il devoit se trouver heureux d'une médiocrité honorable. Son temps, son travail, ses soins, ses secours même étoient prodigués aux indigens, qu'il savoit distinguer à travers tous ces voiles dont ils s'efforcent de couvrir leur misère, pour arrêter les douloureux sacrifices de leur reconnoissance, & pour leur accorder plus d'intérêt & d'égards. Il n'éprouvoit souvent que de l'ingratitude de la part des gens les plus riches; il n'en étoit ni étonné ni affecté; ces désagrémens de l'état d'Avocat lui paroissent les charges naturelles

de toute la considération publique où il permet d'aspirer.

Il portoit cette noble probité jusques dans ses affaires domestiques. Il est des moyens légitimes d'avancement qu'il ne se permettoit pas, des droits qu'il ne vouloit pas exercer, des sacrifices qu'il s'imposoit. *Ce qui conviendrait à un autre homme, disoit-il, ne conviendrait pas à un Avocat.* Les hommes ne peuvent être ni injustes ni insensibles pour de telles vertus; elles furent récompensées par les marques d'estime les plus flatteuses & les plus touchantes. Ceux qui avoient quelque chose à contester avec M. Legouvé, le forçoient de décider lui-même dans sa cause, & c'étoit un moyen assuré de gagner un procès douteux. Quand on avoit besoin d'un Défenseur, dont le nom seul fût une autorité pour la cause, il étoit du nombre de ceux que la voix publique désignoit. On croyoit avoir déjà gagné quelque chose de son procès, quand on avoit son suffrage; & les Magistrats, dans le Sanctuaire des Loix, prenoient plus de confiance dans leurs Arrêts, quand ils étoient conformes à ses décisions. Combien l'homme de bien a de nobles privilèges! L'impression de ses vertus, autant que la douce insinuation de ses discours, dispoit aux bonnes actions qu'il conseilloit à ses Cliens & à ses amis; & tous ceux qui avoient besoin des talens d'un Avocat, n'osoient réclamer les siens; sa bonne renommée veilloit à sa porte, pour en écarter les malhonnêtes gens.

Celui qui devoit à sa Profession tant de contentement intérieur & une gloire si pure, devoit beaucoup l'aimer. M. Legouvé l'aimoit dans tous ceux qui la cultivoient avec honneur. Lorsque des hommes se prescrivirent des devoirs & se proposèrent des honneurs communs, sentant le besoin d'étouffer

l'onvie & de faire naître l'amitié de la rivalité même, ils se donnèrent un nom qui rappelle les rapports & l'union des frères ! Quelle belle & heureuse institution ! Quelle idée elle donne des hommes dont elle doit diriger toute la conduite à eux-mêmes & aux autres ! Mais depuis long-temps ce mot touchant de la confraternité ne réveille plus dans les âmes les mêmes devoirs, les mêmes sentimens, les mêmes idées. L'égoïsme de nos jours a prévalu. Opposons à ses tristes maximes le peu de bons exemples que nous pouvons encore citer. Cette vertu fut encore éminemment celle de M. Legouvé. Il honoroit les anciens Confrères avec une sorte de respect filial ; il chérissoit les jeunes pour les espérances qu'ils donnoient ; son bonheur étoit de leur être utile, & d'en être aimé.

Un Avocat de ce mérite, un si homme de bien, méritoit d'être heureux & il le fut : il n'est bien doux de pouvoir tirer ce résultat de l'examen de sa vie ; en général elle s'est écoulée dans toute la satisfaction des prospérités domestiques, & dans toute cette considération publique attachée aux talens, aux vertus, aux services de son état. Heureux dans sa famille, qui s'honoroit de lui, & où il ne vit jamais que des personnes dignes de toute son affection ; heureux dans une épouse qui veilloit sur son bonheur, comme sur le plus cher & le plus sacré des dépôts ; heureux dans un fils unique, dont l'éducation faisoit son plus doux délaînement, qui entroient dans cet âge où le cœur d'un fils peut s'acquiescer envers son père, & où leur tendresse commune s'accroit de toutes les délices de l'amitié ; heureux même dans sa fortune, que la faveur des événemens avoit augmentée au-delà de ses espérances & de son ambition, & qui, administrée avec toute la

sagesse & la modestie de son caractère, lui a procuré ce bonheur honorable, qui suffiroit seul à l'éloge d'un autre, d'avoir été sensible & généreux envers les infortunés, ses amis, ses parens, autant qu'elle le lui a permis; heureux sous tous les aspects de la vie: que lui a-t'il manqué, que d'en jouir plus long-temps? Telle a été sa destinée, que presque son unique malheur a été de perdre, dans les quinze années qu'il pouvoit encore fournir avec gloire, toutes les consolations dont un bon père, un bon époux, un bon ami, un grand Avocat & un homme de bien peut environner sa vieillesse. Chaque homme reçoit sa physionomie du caractère de sa passion dominante. Ce bonheur habituel respiroit sur celle de M. Legouvé; elle n'annonçoit ni la gaité vive, ni la joie bruyante, mais la paix douce & noble d'une âme qui jouit de la modération de ses desirs & des bons témoignages de sa conscience. Ainsi, il avoit pour attrait particulier la sérénité de la vertu. Cette sérénité de son âme & de son visage s'est conservée jusques dans les bras de la mort; il a expiré dans un doux sommeil. Il a fait lui-même toute son histoire dans cette parole, qui termina ses derniers conseils à son fils; *Je vous souhaite, lui dit-il, une vie aussi pure & une mort aussi douce que la mienne*, parole qui émeut & qui console, la plus touchante bénédiction de la tendresse paternelle, & le plus bel adieu que l'homme de bien puisse faire à la vie.

Chacun de ses amis trouve dans son cœur des motifs particuliers à ses regrets; qu'il me soit permis de déposer les miens dans ce foible monument que je lui consacre; qu'il me soit permis de parler de moi un instant, pour satisfaire à la reconnoissance. Arrivé, il y a six ans, dans cette Capitale, & n'ayant d'autre titre pour intéresser que le besoin même de trouver des amis dans des hommes faits pour me

guider & m'éclairer, le premier de tous, il daigna m'accueillir, m'encourager & me faire jouir de tous les fruits de son amitié. Le premier ami que l'on trouve dans le temps de l'abandon, est le plus touchant des bienfaiteurs. Hélas ! le premier de mes amis étoit celui que je devois perdre le premier ! La douleur attachée à ce souvenir a quelque charme ; & , quelle que soit l'impression de cet Écrit, je sens qu'il me sera précieux toute ma vie d'y retrouver l'image d'un homme à qui je devois tant d'affection & de respect.

(Cet Article est de M. Lacretelle.)

*Explication de l'Énigme & du Logogryphe
du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est *Plaisir* ; celui du Logogryphe est *Moustache*, où se trouvent *Muse*, *Sem*, *Cham*, *as*, *tache* & *tâche* (d'ouvrage.)

É N I G M E.

Sous mille formes différentes
 Nous reparoissions chaque jour
 Et disparoissions tour-à-tour,
 Tantôt légères, élégantes,
 Et tantôt riches & brillantes.
 Quoiqu'on nous arme de piquans
 Nous ne sommes point malfaisantes,
 Mais malfaites par fois au goût de bien des gens.

H iij

Que nos destins aussi, Lecteur, sont différens ?

Les unes, & ce sont sans doute les aînées,

Au plus haut poste en tout temps élevées,

Paroissent naître avec les fleurs,

Et de la liberté goûter quelques douceurs ;

Tandis qu'en esclaves traitées,

Les autres tout le jour avec force arrêtées,

Occupent le plus bas degré ;

Mais elles sont aussi la nuit en liberté,

Et celles-là pour lors en esclavage.

Dans le siècle dernier, siècle à bon droit vanté ;

Les premières encor tenoient grand étalage,

Mais aujourd'hui les autres ont leur tour

Sans cependant avoir changé de place,

Et sont dans la plus belle passe,

Tandis qu'on voit tomber les autres chaque jour.

Pour vous dire enfin qui nous sommes,

Et mieux encor nous définir,

Sachez que l'on nous voit également servir

Les animaux, les belles & les hommes.

Apprenez encor, pour cesser

Ce long détail, qui, je crois, vous entête,

Que sans avoir ni piés ni tête,

Nous ne saurions nous en passer.

(Par le P. St. P., Capucin.)



LOGOGRYPHE.

JE déchire, je mords impitoyablement;
 Plus mes coups sont cruels, & plus on les estime.
 Jamais pourtant je ne commis de crime,
 Quoique pour te venger je serve d'instrument.
 À me voir pour le mal un penchant aussi tendre,
 Tu devines d'abord de quel genre je suis;
 Reste, cher Lecteur, à t'apprendre
 Combien en moi l'on peut trouver d'appuis.
 J'en vois neuf bien comptés; quatre sont sous ta main
 Les autres te diront le nom d'un Souverain
 Dont le fils fut vaincu par le bouillant Achille;
 Un oiseau habillard; un Pontife; une ville,
 Prise jadis par les Grecs réunis;
 Ce qui d'auprès de nous chasse les Jeux, les Rîs;
 D'un pauvre Auteur le casse tête;
 Un mal affreux; un élément;
 L'attribut de Cérés.... Mais, Lecteur, je m'arrête,
 C'en est assez, tu dois me connoître à présent.

(Par M. C. de G., Officier au Régiment
 de Boulonnois.)



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

HISTOIRE Générale & Particulière de Bourgogne, avec les preuves justificatives, composée sur les Auteurs, les Titres originaux, les Registres publics, les Cartulaires des Eglises Cathédrales & Collégiales, des Abbayes & autres anciens monumens, &c. par Dom Plancher, Religieux Bénédictin de l'Abbaye de Saint-Bénigne de Dijon, & de la Congrégation de Saint-Maur, continuée par un Religieux Bénédictin de la même Congrégation, & de la Province de Bourgogne. In-folio, Tome IV^e. & dernier. A Dijon, chez Frantin, Imprimeur du Roi; & à Paris, chez Mourard, rue des Mathurins.

CEST par l'Histoire particulière, bien prouvée & bien détaillée, de chaque Province, qu'on prétend parvenir à donner un jour une bonne Histoire générale de la France, comme c'est par l'amas des expériences en tout genre qu'on parviendra peut-être un jour à un système du monde qui ne soit pas chimérique : on a commencé par les systèmes, c'est à-dire, par les chimères, & on en est revenu aux expériences; de même, on a commencé par les Histories générales de France, avant d'en avoir les matériaux, qui

ne peuvent être fournis que par la multitude des Histoires particulières & des titres sur lesquels elles sont fondées. Les Bénédictins de la Congrégation de St. Maur se sont chargés de ce travail, lequel ne peut être fait que par un Corps qui ne meurt point, & qui ne change point, & auquel tous les dépôts ou appartiennent ou sont ouverts. Nous devons déjà aux Bénédictins trois bonnes Histoires de ce genre; celle de Languedoc, celle de Bretagne & celle de Bourgogne, dont voici le dernier volume. Ces trois Ouvrages ont le suprême mérite d'un Ouvrage savant, celui de faire autorité & d'offrir des matériaux sûrs à l'Histoire générale. Le P. Papon de l'Oratoire, est actuellement occupé d'une Histoire de Provence qui ne cède en rien à celles dont nous venons de parler.

La frivolité reproche de la prolixité à ces grands corps d'Histoire; mais leur mérite est de tout dire, de tout prouver, de tout discuter. Ne les regardez, si vous voulez, que comme des matériaux que l'éloquence & le goût mettront un jour plus à la portée des gens du monde, qui ne veulent s'instruire qu'en s'amusant; des matériaux peuvent-ils être trop abondans, une mine peut elle être trop riche, une source trop féconde, & ne vaut il pas mieux avoir à choisir & à réduire, qu'à regretter & à étendre?

L'Histoire de Bourgogne de Douvillier & de son Successeur, contient en tout quatre volumes *in-folio*, dont nous annonçons le

dernier qui est en entier du Successeur. Les trois premiers volumes comprenoient dix-sept Livres; celui-ci en comprend six, & s'étend depuis l'Histoire de Philippe, surnommé *Le Bon*, troisième Duc de Bourgogne, de la seconde race, né à Dijon en 1396, jusqu'à la paix de Nimègue, époque où la cession du Comté de Bourgogne à la France termina entièrement la grande querelle de la succession de Bourgogne, en ôtant tout moyen de pénétrer dans le Duché par le Comté, ce qui jusqu'alors avoit souvent été ou exécuté ou tenté par les ennemis de la France, & ce qui avoit encore été proposé, en 1674, par le Duc de Lorraine, Charles IV, dans le cours de la guerre terminée par la paix de Nimègue.

Le moyen de donner à ces immenses collections une de leurs plus grandes utilités, consiste principalement dans les Tables. On en trouve trois ici; deux au commencement du volume, & une à la fin. Les deux premières sont, 1.^o. la Table des Sommaires, c'est-à-dire, des indications marginales des différens articles de l'Histoire; 2.^o. la Table des Preuves, c'est-à-dire, de toutes les Pièces justificatives imprimées à la fin du volume.

La troisième Table, qui termine le volume, est une Table générale des noms propres & des matières.

Cet Ouvrage a encore le mérite d'une belle exécution Typographique.

LES Après-Soupers de la Société, petit Théâtre Lyrique & Moral sur les aventures du jour. A Paris, chez l'Auteur, rue des Bons-Enfans, la porte-cochère vis-à-vis la cour des Fontaines du Palais Royal.

PARMI les petites Pièces qui composent ce joli Recueil, il faut distinguer celle du Cayer que nous annonçons, intitulée *la Fausse Porte*. Cette Comédie est en trois Actes & en vers. Floricour & Damon font tous deux amoureux de Lucile; mais Damon est aimé, & Floricour se fait haïr par une jalousie importune. La Scène se passe dans une maison habitée par Damon & par Dorilas, père de Lucile, & le Théâtre représente un vestibule commun aux deux appartemens. La porte de Dorilas & celle de Damon sont en face l'une de l'autre; une troisième, cachée dans la cloison, est la fausse-porte. On se sert de cette fausse-porte pour jouer plusieurs tours au jaloux Floricour, qu'on veut rendre ridicule aux yeux du père de Lucile par les accès d'une jalousie absurde & injuste. Comme cette jolie Comédie est toute en situations & en intrigue, elle nous permet peu de citations. Nous nous contenterons de rapporter quelques fragmens d'une Scène qui a paru charmante, & qui est digne des éloges qu'elle a reçus. Pour entendre cette Scène, il faut savoir que Florise, riche héritière, avoit été

H vj

promise à Damon; mais ce mariage n'est pas du goût de Damon, qui a pris de l'amour pour Lucile. Frontin, qui opine pour les richesses, a long-temps entretenu, au nom de son maître & à son insçu, un commerce de lettres avec cette même Florise, espérant toujours ramener son maître vers elle. Le hasard fait que Florise arrive chez Lucile, qui se trouve son amie de Couvent. D'après les confidences qu'elles se font mutuellement, elles concluent que Damon est un fourbe qui les trompe toutes deux. Sur cela arrive Damon. Florise se cache, & Lucile lui dit qu'elle a recours à lui pour une lettre qu'elle a besoin de faire écrire par une main étrangère. Damon apporte une petite table, & tout ce qu'il faut pour écrire, & dit à Lucile :

Tout est prêt, ordonnez ce qu'il faut que j'écrive.

LUCILE.

« Je viens d'apprendre, ma chère amie,

DAMON. (écrivant.)

« Ma chère amie,

LUCILE.

« Que le perfide, le parjure,

DAMON.

« Le parjure,

LUCILE.

« Que j'ai tant aimé,

D A M O N , *(troublé, sans écrire.)*

Quoi ! Madame , il se peut !...

L U C I L L E .

Monsieur , écrivez donc.

D A M O N , *(à part.)*

Est-ce point m'éprouver ? Il faut que je poursuive,

(Haut, écrivant.)

» Tant aimé ,

L U C I L L E .

» Nous trompoit toutes deux en même-temps.

D A M O N , *(à part.)*

Je ne fais que penser...

L U C I L L E .

Eh bien , Monsieur Damon ?

D A M O N .

J'écris... Assurément je n'ai trompé personne.

L U C I L L E .

» Les lettres qu'il vous écrivoit ne sont pas de son
» écriture.

D A M O N .

Je tremble , & je ne fais pourquoi ;

Car tous ces mots-la sont une énigme pour moi.

L U C I L L E .

» Après cette indignité , vous êtes dégagée de la
» parole que vous lui avez donnée.

D A M O N.

» Donnée.

L U C I L E.

» Et moi,

D A M O N.

» Et moi,

L U C I L E.

» Je le vois dans ce moment,

D A M O N, (*regarde Lucile tendrement.*)

» Je le vois dans ce moment,

L U C I L E.

» Pour la dernière fois de ma vie.

D A M O N, (*sans écrire.*)

Pour la dernière fois !

L U C I L E, (*à part.*)

Que je me sens troublée !...

(*A Damon.*)

Oui, Monsieur.

D A M O N.

C'en est trop. Mon âme est accablée !

Je ne puis supporter....

L U C I L E.

Écrivez donc, Monsieur.

D A M O N.

Je vous obéis ; mais vous me percez le cœur.

Fai fini.

DE FRANCE.

183

LUCILE.

Non, Monsieur. L'adresse n'est pas mise.
» A Mademoiselle

D A M O N

» Mademoiselle,

L U C I L E

» Florise.

D A M O N.

Ah ! tout est éclairci : je vois votre méprise.
Avez-vous pu me croire un lâche, un imposteur, &c.

Cette Scène est intéressante & ingénieuse.
Ce Cayer est terminé par *la Sage Epreuve*,
qui est du ton des Pièces précédentes, & qui
en fait desirer la suite.

LA MORT D'ABEL, Poème de M. Gessner,
traduit en Italien par M. l'Abbé Mu-
gnozzi, Professeur de Langue Italienne,
Volume in-12. A Paris, chez Jombert,
Libraire, rue Dauphine.

LA Traduction de ce Poème, qui nous
offre le tableau touchant des mœurs sim-
ples & naïves du premier âge du Monde,
étoit désirée depuis long-temps de la plu-
part de ceux qui veulent s'initier dans la
Langue Italienne; elle a, sur beaucoup d'au-
tres Livres, l'avantage de pouvoir être mise
dans les mains des jeunes personnes de l'un
& de l'autre sexe. Le Traducteur, né à

Rome, où des succès établirent solidement sa réputation, a joint au mérite de l'exactitude la pureté & l'élégance du style; il a accentué tous les mots pour faciliter aux Commencans les moyens d'en acquérir l'exacte prononciation: enfin il n'a rien négligé pour rendre son Ouvrage utile, même aux Amateurs qui ont déjà fait des progrès considérables dans l'étude de la Langue Italienne, cultivée de plus en plus parmi nous.

Il se vend chez l'Auteur, rue Montorgueil, vis-à-vis le Passage du Saumon; chez Esprit, Libraire, au Palais Royal, & Molini, Libraire, rue du Jardinét.

SPECTACLES.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE Mardi 9 de ce mois, l'ouverture de ce Spectacle s'est faite par la première représentation du *Public Vengé*, Comédie-Vau-deville en un Acte, avec un Prologue qui a pour titre: *le Poisson d'Avril*.

Voici une idée du Prologue. La petite Thalie attend le Public. Elle lui veut faire un compliment, mais comment s'exprimer pour répondre aux bontés dont on l'a comblée? Voilà son embarras. Momus survient, elle implore son secours. Celui-ci lui indique un dif-

cours & la manière de le prononcer; elle le refuse, parce que, dit-elle, *c'est la harangue de sa grande sœur*. Elles s'empare seulement du sifflet du Public, que celui-ci a laissé tomber, & que Momus a ramassé, & s'enfuit quand elle en voit paroître le propriétaire. Celui-ci arrive à pas lents, & suit le bord de la rivière en pêchant à la ligne. Il se plaint de n'avoir rien pris de la journée; s'apperçoit qu'il a perdu son sifflet, le cherche un moment, puis s'en console, parce qu'on peut s'en passer un jour de politesse. Pendant cette recherche & ce dialogue, Momus, caché derrière des roseaux, attache des tablettes à la ligne du Public, qui la retire, & trouve sur ces tablettes une chanson, dans laquelle on propose de rendre un *sifflet de prix* à celui qui l'a perdu, pourvu qu'il promette de tout entendre au Spectacle, pendant le jour, sans critiquer. *Ma foi*, dit le Public, *c'est un Poisson d'Avril*. « Allons, il en faut passer » par là; mais il me sera permis de bâiller. » La petite Thalie revient, rend au Public son sifflet. Elle chante: *Ne courbez pas sur vous ce sceptre rigoureux*; * & elle ajoute, avec une révérence; « le moment où l'on » rentre est fait pour les heureux. » *Est-ce là-tout votre compliment*, reprend le Public;

* *Un sifflet qui est un sceptre!* Cette figure nous paroit forcée. Qu'est-ce encore que la prétendue maxime qui suit? Si c'est une plaisanterie, elle est d'un mauvais genre.